



BIDOR HIC 2017

55ème édition

Régate inscrite au Championnat de Baie de Seine

SNPH

Les samedi 15 et dimanche 16 avril

Avis de course

1. Règles

La régata sera régie par les RCV FFV 2017 - 2020, les règlements FFV, les règles du Guide OSIRIS Habitable 2017 et les instructions de course disponibles à l'inscription.

2. Admissibilité et inscription

Course en équipage (2 personnes minimum) ouverte aux bateaux des classes L armés en côtier (< 6 milles) et aux bateaux des classes B, C, D, R, E armés en hauturier (> 6 milles)

Les inscriptions seront prises au SNPH le samedi 15 avril de 10 à 12h sur présentation des licences compétition ou licences temporaires et certificats d'aptitude à jour, de la carte d'identité OSIRIS Habitable et moyennant un droit d'inscription de 20€ par jour.

Gratuité portuaire de 7 jours pour les bateaux extérieurs et grutage à la potence avec tarif préférentiel sur réservation.

3. Programme

- Parcours : côtiers ou bananes ou association des deux en fonction des circonstances.
- Horaires
 - Samedi 15 avril : 1^{er} signal d'avertissement à 14h30
 - Dimanche 16 avril : 1^{er} signal d'avertissement à 10h30

4. Classement

Les bateaux sont répartis en trois flottes selon la jauge OSIRIS Habitable :

- Flotte 1 : bateaux dont le groupe brut est inférieur ou égal à 18,5
- Flotte 2 : bateaux dont le groupe brut est supérieur à 18,5
- Flotte 3 : bateaux de la classe L

Les classements de chaque course sont établis en temps sur temps avec attribution de points suivant le système «à minima». Les classements généraux sont établis au cumul des points attribués à chaque bateau dans les courses validées. Toutes les courses comptent.

Sport Nautique et Plaisance du Havre

www.snph.org – 02.35.21.01.41

Quai Eric Tabarly-76600 LE HAVRE